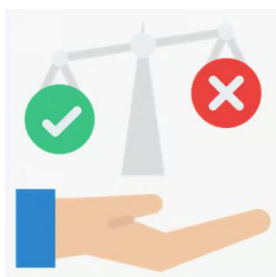


RFCB : un renouveau dans l'intérêt de tous (3) ?



Le temps de la réflexion se poursuit au cœur de la trêve hivernale ailée. Le repos accordé à cette occasion aux pigeons voyageurs s'apparente, cette année, à une période particulière en ce sens que les amateurs seront amenés à découvrir dans peu de temps l'apport des instances nationales et provinciales sorties des récentes élections statutaires. Des instances qui entreront officiellement en fonction ce 3 novembre...

Flashback.



A votre réflexion, les 28 septembre et 12 octobre derniers, étaient proposées les deux premières parties de la « saga » que « Coulon Futé » consacre aux récentes élections statutaires nationales et provinciales qui ont entre autres arrêté, pour 2025-2031, les différents membres des AGN programmées. Ceux-ci seront officiellement intronisés ce 3 novembre.

« **Tirer la leçon... des leçons données** » reste le fil conducteur de la démarche entreprise. A ce jour, trois thèmes ont été développés. A savoir :

1. Indicateurs éclairants induits par le scrutin.
2. Une nouvelle procédure aux accents traditionnels.
3. Une nouvelle vitrine nationale.

Ce jour, les quatrième et cinquième thèmes sont consacrés exclusivement au provincial 2025-2031. Dans un premier temps est rappelée la procédure suivie, dans un second, les répercussions dans l'Entité Provinciale Réunie Liège-Namur-Luxembourg.

4. Une structure textuellement reconduite au niveau provincial.

Reconduction. Si l'innovation était de mise dans la procédure électorale nationale 2025-2031, la tradition était reconduite au niveau provincial (EP/EPR), C'est, en d'autres mots, rappeler que la notion d'arrondissement était bel et bien reprise. Ce qui implique que tout électeur vote pour un ou des candidats de sa province en respectant, sous peine de nullité de son suffrage, le nombre de mandats à pourvoir dans chaque arrondissement de sa province notifié sur le bulletin. L'arithmétique électorale, en exploitant les nombres de licenciés en 2025, est le premier acteur déterminant de par le découpage réalisé des provinces avant tout dépôt de bulletin. .



Un déséquilibre francophone. 40 mandats provinciaux, en l'occurrence 25 néerlandophones et 15 francophones, étaient à pourvoir. Au sud de la frontière linguistique, le « *déséquilibre* » n'exerce aucune répercussion⁰. Au niveau francophone, il en est autrement. En fait, chaque province francophone dispose, statutairement parlant, de trois mandataires provinciaux, en d'autres mots de la représentation minimale garantie.

L'EPR Hainaut-Brabant wallon recense, en 2025, 1.210 affiliés hennuyers et 264 brabançons wallons. Ce qui donne un total de 1.474. De son côté, l'EPR Liège-Namur-Luxembourg dénombre 493 affiliés liégeois, 288 namurois et 123 luxembourgeois. Ce qui correspond cette fois à un total de 904. Le déséquilibre francophone se marque au niveau de l'AWC en cas de divergences de vue nécessitant un vote. Au départ, et ce sans compter les éventuels ajouts permis par les récents changements de modalité électorale,



l'EPR Hainaut-Brabant wallon compte 6 mandataires, l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 9. Concrètement, le verdict du récent scrutin initie, pour 2025-2031, un déséquilibre prégnant. Dans l'EPR Hainaut-Brabant sont recensés 6 mandataires, 3 Hennuyers et 3 Brabançons wallons, dans l'EPR Liège-Namur-Luxembourg 10 mandataires par contre, 4 Liégeois, 4 Namurois et 2 Luxembourgeois. Cela va sans dire que les données numériques relatives aux nombres de mandataires ne sont pas en concordance avec les quorums d'affiliés recensés dans les provinces francophones.

5. Le visage remodelé de l'Entité Provinciale Réunie Liège-Namur-Luxembourg



Les statuts l'obligeant à une certaine époque, les provinces de Liège, Namur et Luxembourg ont formé une EPR. Il est judicieux de se remémorer la particularité que chaque province a conservé l'autonomie de sa gestion. Ceci étant, dit, cinq arrondissements électoraux ont été arrêtés offrant chacun un ou des mandats à pourvoir.

- **Dans la province de Liège**, deux arrondissements ont été retenus. Celui de Huy-Verviers-Waremme (252 affiliés) proposant deux sièges et celui de Liège (241 affiliés) offrant le troisième. Le premier arrondissement dénombra deux candidats d'office élus d'office,

le second cinq.

- **Dans la province de Namur**, deux arrondissements ont été déterminés. Celui de Namur (174 affiliés) assurant deux sièges et celui de Philippeville-Dinant (114 affiliés) proposant le troisième. Au total, trois candidatures ont été entérinées, de surcroît respectant la répartition des sièges à pourvoir au sein de la province. Ce qui impliquait leurs trois nominations d'office.



Mais le décès de **Philippe Deneyer** rendit un strapontin vacant nécessitant un appel à candidat(s). Un appel qui a porté ses fruits.

- **Dans la province de Luxembourg**, un unique arrondissement suite à la fusion inéluctable imposée par l'arithmétique électorale, est opérationnel. A savoir celui de Bastogne-Neufchâteau-Arlon-Virton-Marche-en-Famenne (123 affiliés). Les deux candidats recensés sont d'office élus. Un appel à candidat(s) a été lancé et clôturé sans suite favorable.

EPR renouvelée. Huit des neuf mandataires provinciaux sont sortis du scrutin provincial. Deux suite à leur « versement » pour cause de nomination nationale. Un suite à sa réponse à l'appel lancé. **Patrick Cherain** est le seul à reconduire son strapontin suite à son score doté du pourcentage le plus élevé au niveau de l'EPR. Les pourcentages des élus régulent l'ordre des intervenants au moment de la répartition des mandats du Conseil de Gérance de l'EPR et de la désignation du représentant de chaque province au Comité Sportif National.

Le hit des élus :

	Votes	Pourcentage arrondi
<u>Province de Liège</u> : 493 affiliés – 311 votants		
Vandersmissen Marcel	162	52 %
Germain Nicolas	139	45 %
Andot Victor	131	42 %
Emot Frank : élu national versé, candidat provincial non élu		
<u>Province de Namur</u> : 288 affiliés – 126 votants		
Charlier Etienne	66	52 %
Duchaine Marc	65	52 %
Colette Vincent	Elu au sortir de l'appel lancé	
Charles Nicolas : élu national versé, non candidat provincial		
<u>Province de Luxembourg</u> : 123 affiliés – 65 votants		
Cherain Patrick	49	75 %
Burniat Boris	22	34 %
Siège non attribué suite à l'appel sans résultat obtenu		

Il est permis de constater que :

- le comité de l'EPR se compose d'au plus 11 membres ;
- la fourchette des résultats est parfois réduite ;
- des résultats provinciaux d'élus infirment leurs résultats nationaux ;



- l'appel lancé en terre namuroise a été entendu, ce n'est pas le cas de celui en terre luxembourgeoise.

Si le tableau précédent donne la composition du comité de l'EPR, il reste à connaître les mandataires du Conseil de Gérance où chaque province doit être représentée et les représentants de chaque province au Comité Sportif National. La réunion programmée à Visé le 2 octobre dernier reprenait ces points à son ordre du jour.

Au terme de recherches et sous réserve de changement de dernière minute toujours possible avant l'officialisation de ce 3 novembre, « Coulon Futé » vous livre, infirmant une précédente réserve, les verdicts.

- Conseil de Gérance.
 - Président : **Patrick Cherain** (Luxembourg).
 - Vice-Président : **Marc Duchaine** (Namur).
 - Secrétaire-Rapporteur : **Marcel Vandersmissen** (Liège).
- Comité Sportif National.
 - Province de Liège : **Nicola Germain**.
 - Province de Luxembourg : mandat partagé par **Patrick Cherain** et **Boris Burniat**
 - Province de Namur : mandat partagé par **Marc Duchaine** et **Etienne Charlier**.

Ils l'ont écrit. Le « *Bulletin National* » a ouvert ses pages aux candidats durant leur campagne électorale. Cette innovation leur permettant, par une voie officielle, de développer leurs visions colombophiles. Les Liégeois **Victor Andot**, **Nicolas Germain**, **Frank Emo** et **Marcel Vandersmissen**, le Namurois **Nicolas Charles** et le Luxembourgeois **Patrick Cherain** sont les six élus provinciaux de l'EPR L-N-L qui ont exploité ce créneau. « *Coulon Futé* » reprend leurs écrits (source RFCB).



Andot Victor • Visé

Madame, Monsieur,

Passionné et engagé depuis de nombreuses années dans notre société colombophile, je me porte aujourd'hui candidat au poste de mandataire Provincial avec la volonté sincère de contribuer activement à l'évolution et au rayonnement de notre passion commune.

La colombophilie fait partie de ma vie depuis l'âge de 10 ans, lorsque j'ai fait mes premiers pas dans cette discipline en 1970. Depuis, cette passion ne m'a jamais quitté et j'ai toujours cherché à m'investir pleinement au sein des sociétés auxquelles j'étais affilié.

Aujourd'hui, étant pensionné et disposant de davantage de temps, je souhaite mettre mon expérience au service des autres et contribuer à l'avenir de notre communauté colombophile.

La colombophilie est un art aussi noble que vivant, mais elle mérite d'être soutenue par une organisation plus moderne, transparente et ouverte. Si je suis élu, je m'engage à renforcer la transparence des décisions du comité, en instaurant une

communication régulière et claire à destination de tous les membres. Chacun doit se sentir entendu, informé et impliqué.

Mon expérience personnelle, mon sens de l'organisation ainsi que mes qualités relationnelles seront des atouts pour rassembler, motiver et fédérer. J'accorde une grande importance à l'écoute et à la convivialité, car je suis convaincu que ce sont les piliers d'une communauté forte et durable.

Un des aspects que je souhaite notamment développer est l'adaptation des lignes de vol et des itinéraires, afin de rendre ce sport plus équitable et accessible à tous.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma candidature. Je reste à votre disposition pour échanger de vive voix sur mes idées et projets.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Andot Victor

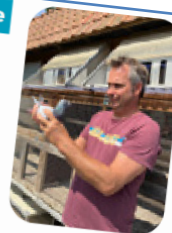


Nicolas Germain, indépendant, 50 ans, colombophile depuis 1989, habitant Oteppe en Hesbaye. J'ai décidé de m'investir davantage dans notre beau hobby commun en me présentant à vos suffrages.

Au niveau provincial, je propose quelques avancées :

- rapprocher les amateurs des mandataires avec une communication claire et en toute transparence. Le manque d'informations amène à des rumeurs et des suspensions...
- chaque année, organisation d'une réunion en fin d'année, avec tous les présidents de sociétés ainsi que 3 amateurs de chaque société. Tout le monde doit être entendu.
- Entendre les avis avisés régulièrement et prendre régulièrement le pouls des amateurs.
- recréer un championnat provincial digne de ce nom en favorisant les résultats par coefficient et non le nombre de prix (cela élèverait le niveau du jeu dans le respect de nos pigeons). Dans le même ordre d'idée, la remise des prix à organiser dans la même année et non au printemps suivant, avec une nouvelle formule culinaire et des lots attractifs.

Germain Nicolas • Oteppe



- Contrôle plus régulier du convoyage avec des inspections dans les camions, également sur les lieux de lâchers.
- favoriser les synergies et ententes entre les sociétés (nous devons laisser derrière nous les vieilles querelles historiques).
- visite des sociétés de Hesbaye au moins 1x par an, entendre les amateurs et leurs attentes pour une colombophilie respectueuse de chacun.
- pour les ordres de lâchers, pérenniser un groupe de 3 personnes (1 par région) afin de ne pas faire porter la responsabilité sur une seule personne, et limiter aussi les mauvais lâchers.
- et bien d'autres choses à faire ensemble les amis !!!

Je compte sur votre soutien massif, ainsi que la nouvelle équipe qui se présente à vous, afin de faire bouger les choses. J'espère pouvoir partager nos idées avec vous très prochainement. Je reste bien entendu à votre disposition.

Bien cordialement,
Nicolas GERMAIN

Cherain Patrick • Virton

Cherain Patrick
Candidat EPR-LNL (Province du Luxembourg)

Président de société depuis plusieurs années, mandataire de l'EPR-LNL, représentant de la province du Luxembourg au Comité sportif national et à l'AG National et enfin trésorier national, je pense avoir une vue d'ensemble du monde colombophile.

L'idée que je me faisais de notre hobby a fortement évolué suite aux nombreuses expériences que mes différents mandats m'ont amené à vivre. J'aimerais pouvoir continuer le travail entrepris notamment au sein du service comptabilité de la RFCB.

J'ai repris le poste de trésorier lors d'une période difficile pour la fédération. Grâce à l'efficacité et au professionnalisme du personnel de la fédération, nous avons pu redresser la barre et générer de substantiels bénéfices. Mon but est de pouvoir poursuivre le travail entrepris et d'innover dans la gestion financière de la fédération.

Un autre point qui me tient à cœur, est de donner à l'AG National le pouvoir réel qui lui revient.

Trop d'influences extérieures viennent gangréner le travail des mandataires légitimement élus. Des groupes de pression ou des personnes dont les intérêts sont loin d'être ceux des colombophiles lambdas viennent interférer dans les décisions des élus.

Trop d'élus sont influencés par les réseaux sociaux ou de soi-disant bienfaiteurs de la colombophilie. Les mandataires doivent être indépendants et travailler dans l'intérêt du plus grand nombre et non satisfaire à des demandes individuelles et intéressées.

Le pouvoir décisionnel doit revenir à l'AG National ! Ces deux points sont l'essentiel de mes objectifs au niveau national. Il est inutile de se fixer un but inatteignable.

En ce qui concerne ma province, les amateurs connaissent mon investissement et peuvent me juger en toute objectivité. Merci de m'avoir lu

Patrick Cherain candidat National et Provincial RFCB



Emo Frank • Berneau

Colombophile passionné depuis mon enfance au côté de mes frères, je me présente aujourd'hui aux élections avec une ambition claire : sauver notre sport, le réinventer, et l'inscrire durablement dans l'avenir de notre province.

Notre passion commune traverse une période difficile. Le nombre de pratiquants diminue, les jeunes se font rares, et les structures peinent à se renouveler. Pourtant, la colombophilie est bien plus qu'un simple loisir : c'est un patrimoine vivant, une école de patience, de rigueur et de lien intergénérationnel.

- En valorisant davantage nos traditions, nos concours, nos colombiers auprès des amateurs belges et étrangers.
- En modernisant nos outils de communication, via les réseaux sociaux, des vidéos des lâchers, des reportages qui racontent notre passion.

- En attirant les jeunes, en créant des partenariats, en facilitant l'accès au sport via des aides motivantes.
- En renforçant les liens entre les sociétés de la province, dans un esprit de solidarité, de transparence et d'innovation.

Je ne prétends pas tout changer seul. Mais avec vous, avec vos idées, votre expérience, et une volonté commune de se réinventer sans renier nos racines, nous pouvons relever ce défi.

Ensemble, faisons de la province de Liège un exemple de vitalité colombophile.

Ensemble, sauvons notre sport.

Je compte sur votre confiance.



Vandersmissen Marcel - Sart-Lez-Spa

Marcel Vandersmissen – Candidat pour la Province de Liège.

Je suis âgé de 54 ans, assistant de Justice depuis 25 ans, je contrôle le dispositif probatoire imposé par le juge d'instruction aux personnes qui bénéficient d'une mesure alternative à la détention préventive.

Je suis colombophile depuis la fin des années 70. J'ai commencé mon parcours à l'ouest de la Province pour le poursuivre à l'est. Je suis originaire de Racour et je suis aujourd'hui installé à Sart-Lez-Spa. Je suis devenu Président de la Fédération de l'Espoir, qui regroupe 5 sociétés situées à l'est de la Meuse, pour la saison 2024. J'ai bien été aidé dans ma tâche par l'expérience de ceux qui m'ont précédé. J'ai la chance d'avoir une équipe compétente à mes côtés. J'ai innové en mettant en place un groupe Whatt'sapp pour les lâchers. J'essaie que chaque déci-

sion que nous prenons puisse être expliquée à celui qui en fait la demande. Je pense être disponible et à l'écoute de chacun.

Ma vision de la colombophilie moderne est simple et tient en quelques principes : c'est un hobby qui doit se pratiquer entre amis, sans rivalité entre le ouest et l'est ou le nord et le sud. Il faut tenir compte des spécificités de chacun, que l'on préfère la vitesse, le demi-fond ou les épreuves de longue distance, nous avons tous besoin les uns des autres si nous voulons que notre passion perdure. Enfin, je souhaite de la clarté et de la transparence : que les décisions qui seront prises en hiver soient expliquées simplement à chacun. Et pour terminer, une fois la saison lancée, je reprendrai les mots d'un ancien président national : « Niet zeveren, spelen »... traduction non littérale, on arrête de discuter et on joue... merci d'avoir pris la peine de me lire.



Charles Nicolas - Warêt-la-Chaussée

Charles Nicolas

34 ans, Agent SNCB – Eghezée (Namur)

Fort de mon engagement au sein du CDJ Wallonie, où j'ai œuvré pour sa fondation et son animation en collaboration étroite avec la fédération et les sections néerlandophones, ma démarche a toujours été animée par une volonté de résultats concrets et une action véritable. Mon implication, résolument tournée vers l'avenir, m'a permis d'acquérir une vision claire des enjeux actuels.

Ma candidature s'inscrit dans cette continuité, avec une ambition sans équivoque : insuffler une dynamique nouvelle, ambitieuse et parfaitement adaptée aux enjeux de notre époque.

Le constat est sans appel : certaines régions connaissent un recul inquiétant. Des sociétés ferment et le nombre d'amateurs connaît une diminution progressive. C'est là, indéniablement, l'un des plus grands défis pour les six prochaines années.

Face à cette réalité, il est impératif d'agir avec pragmatisme et

lucidité. D'oser remettre en question certaines règles héritées du passé, qui aujourd'hui freinent l'épanouissement de nombreux passionnés.

Mon programme s'articule autour de plusieurs axes clés : la promotion, la communication, l'aspect sportif ou encore la digitalisation. Mais loin de vous offrir un catalogue d'idées séduisantes, je vous propose un cap clair, fondé sur une double exigence : défendre, avec indépendance et bon sens, les intérêts des amateurs, tout en préparant activement l'avenir de notre passion commune. Cela passe par la mise en place d'une stratégie nationale cohérente, pensée à long terme.

Libre de toute influence, mon engagement se concentre sur les intérêts des colombophiles, non seulement de l'EPR LNL, mais également de tout amateur belge. Ma priorité est d'assurer un lien constructif entre les aspirations exprimées sur le terrain et les instances nationales, afin de bâtir ensemble une colombophilie plus forte, plus juste et plus proche de ses membres.

Pour que notre pays conserve, aujourd'hui comme demain, son statut de référence.



A suivre :

6. L'heure de concrétiser les promesses tenues !

7. Un visage hennuyer demandeur de reconnaissance à sa juste valeur.

